

JEP 2015

"Le patrimoine architectural des XXe et XXIe siècles dans le Gers",
Visite libre et gratuite le samedi et dimanche de 11h à 18h.
Organisé par le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
(STAP 32), le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
(CAUE 32) et le Syndicat des Architectes du Gers (SA32).

Les journées du patrimoine 2015 ont pour thème national: « Patrimoine du XXIe siècle, une histoire d'avenir ». Clémentine Perez-Sappia, chef du STAP (service territorial de l'architecture et du patrimoine) du Gers, a invité le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'environnement) et le SA32 (syndicat des architectes) à proposer une exposition collective illustrant cette question en tant qu'acteurs de l'aménagement et de la construction actuels.

Le succès des JEP montrent l'intérêt partagé pour les sites et bâtiments anciens porteurs d'une histoire, d'une architecture et témoins de modes de vie parfois révolus. Mais quel sera le patrimoine du XXIe siècle ? Notre cadre de vie quotidien, qui se transforme sans cesse, n'est pas toujours perçu comme un patrimoine en devenir. Pourtant sous nos yeux se dessine l'image du Gers pour les générations futures.

Trois présentations seront installées dans le manège de la caserne Espagne à Auch, (entrée parking CIRCA), entrée libre et gratuite les samedi 19 et dimanche 20 de 11h à 18h.

« Le Patrimoine Architectural des XXe et XXIe siècles dans le Gers »

Le STAP présente une série de 15 cartes postales qui invite à s'interroger sur le devenir patrimonial de bâtiments ou de lieux, construits aux XXe et XXIe siècles, qui marquent l'identité du Gers aujourd'hui par leur architecture et leur usage.

“L'architecture n'est pas une question de taille....”

Les architectes du SA32 présentent un panel de projets récents qui illustrent à la fois les multiples facettes de la commande (marchés publics, maîtres d'ouvrages privés...) et la diversité de la production locale. L'exposition s'attache à mettre en avant les "petits" projets, inspirés et réalistes et à présenter la réponse spécifique qu'apporte la profession.

“Du chemin de croix...à la croisée des chemins...”

Le 20 octobre 2000, la Communauté Européenne se dotait à Florence d'une convention du paysage, au même moment le CAUE 32 et Arbre et Paysage 32 s'attelaient à l'élaboration d'un Inventaire des Paysages du Gers.

15 ans ont passés, le paysage est clairement devenu un sujet associé aux notions de bien commun et de patrimoine. Toutefois, le paysage est surtout une dynamique qui se traduit par une multitude de petits changements, les transformations de notre société, modifiant ainsi, petit à petit, l'identité d'un territoire.

Le CAUE 32 propose un inventaire « à la Prévert » sur l'évolution des paysages gersois depuis 15 ans en évitant de porter un jugement. Par delà le bien et le mal, par delà le beau et le laid, nous est-il possible d'imaginer déjà notre cadre de vie à l'horizon 2030 ?